

MAIRIE de BREUIL-BOIS-ROBERT



Téléphone : 01 30 42 62 35

Mail : mairie@breuil-bois-robert.fr

NOTE D'INFORMATION N° 2025/07 du 05/12/2025

I. DÉPISTAGE DES TROUBLES DU RYTHME CARDIAQUE**Prévenir l'AVC avant qu'il ne frappe**

La commune met provisoirement à la disposition du public, un dispositif d'auto-dépistage rapide et gratuit des troubles du rythme cardiaque, l'un des principaux facteurs de risque d'Accident Vasculaire Cérébral (AVC). Ce dépistage, réalisé en toute autonomie, permet en 60 secondes seulement de vérifier la présence éventuelle d'anomalies du rythme cardiaque.

Un simple geste peut sauver des vies !

Chaque année, plus de 150 000 AVC surviennent en France, soit un toutes les 4 minutes.

L'AVC est la 1^{re} cause de handicap acquis chez l'adulte et la 2^e cause de décès dans notre pays.

Déceler précocement une fibrillation auriculaire permet de réduire considérablement le risque d'AVC.

**Le dispositif : MyDiagnostick**

Le système MyDiagnostick est un dispositif médical certifié CE, conçu pour enregistrer un électrocardiogramme (ECG) en quelques secondes.

Il permet de repérer automatiquement les troubles du rythme cardiaque (fibrillation auriculaire) et contribue ainsi à la prévention des accidents cardiovasculaires.

Ce dispositif est mis à disposition durant tout **le mois de décembre**, gratuitement, dans la salle du conseil municipal, en accès libre et en toute discrétion, aux horaires suivants :

⌚ Lundi et mardi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

⌚ Jeudi et vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

⌚ Samedi : de 9h00 à 12h00

Important :

Ce test est indolore, rapide et confidentiel.

En cas de détection d'un trouble du rythme cardiaque, il ne s'agit pas d'une urgence immédiate, mais il est fortement recommandé de consulter rapidement un cardiologue pour un suivi et des examens complémentaires.

Agissons en faveur de la santé publique

Par cette initiative, la commune souhaite faciliter l'accès au dépistage, sensibiliser chacun à la prévention des AVC et contribuer activement à la protection de la santé de tous.

L'AVC ne prévient pas. Nous, si !



II. Cabine à livres

Depuis l'arrivée de la cabine à livres, beaucoup de personnes y trouvent leur bonheur, enfants comme adultes.

MAIS : Depuis quelques temps, nous constatons des dépôts de livres en très mauvais états qui ne donnent vraiment pas envie de lire.

Ces livres « déchets » sont souvent déposés en vrac sans précaution, et surtout par terre, ce qui implique des livres mouillés qui doivent être détruits.

La cabine à livres adore lire... mais pas les déchets !
Ce n'est pas une poubelle.

Merci d'y laisser uniquement des livres propres et utilisables.



III. Histoires musicales de Noël à la bibliothèque municipale

La médiathèque Quincy Jones de Mantes-la-Jolie propose aux enfants de 4 à 10 ans ainsi qu'à leur parent accompagnant, de venir écouter, pendant 45mn, des histoires musicales à la bibliothèque municipale « Les mots passants » le **mercredi 17 décembre à 19h00**.

Nombre limité de personnes accueillies :
Réservation obligatoire en mairie.



IV. Boîte à lettres du Père Noël

Chers enfants, le père Noël a déposé sa boîte à lettres devant la mairie afin de recueillir vos courriers de demande de cadeaux. Il passera les récupérer le **vendredi 19 décembre**.



V. Fermeture de la Mairie pour les « fêtes de fin d'année »

La mairie sera fermée du **24 décembre 2025 au 03 janvier 2026 inclus.**

Le Maire, Bernard MOISAN